Bien-traiter les jeunes, enfants et adolescents

Introduction:

Il s'agit de se donner un temps pour évoquer un sujet tabou. Parler permet de dépasser l'émotion et d'envisager l'action, le remède à la situation.

Les crimes sexuels sur mineurs et personnes vulnérables nous révoltent. Nous comprenons que trop longtemps les adultes ont minimisé la souffrance de l'enfant.

La parole des victimes a permis de comprendre l'ampleur de leur souffrance et la gravité des actes qu'elles ont subi, notamment au sein de l'Eglise, surtout lorsque ces crimes sont restés ignorés; donc non traités par la justice. Nous comprenons que, trop longtemps, l'Eglise a préféré couvrir les crimes commis par des prêtres, des religieux ou des animateurs laïcs afin de préserver sa propre image.

Il est de notre responsabilité de contribuer à ce que l'Eglise soit un lieu sûr pour les enfants. La prévention est le premier moyen de « permettre à tous de ne devenir ni auteur, ni victime. Car, là où la guérison est incertaine, la **prévention** est plus sûre. »

Pour cela, nous vous proposons de réfléchir d'abord à la façon dont on traite les enfants et les adolescents. Il s'agit de leur permettre de devenir des adultes équilibrés. Nous envisagerons ensuite les conséquences désastreuses des abus sexuels.

1. Une relation éducative saine avec les enfants

La bien-traitance est l'objectif premier. Cela suppose de donner à chacun les moyens de grandir de façon harmonieuse. Cela requiert plusieurs attitudes éducatives :

- Respect du corps, le sien et celui de l'autre, et de l'intimité;
- La reconnaissance de la différence sexuelle : respect des rythmes et besoins des filles et des garçons. Espaces séparés (coins toilettes, vestiaires) ;
- Apprentissage des « mots pour le dire ». Développer la capacité de parler de sujets importants, de ce que l'on ressent. Il faut pouvoir répondre simplement aux questions, avec des mots adaptés à chaque âge, sans aller au-delà;
- Des relations de confiance. Permettre à l'enfant de développer une certaine force intérieure, de mieux résister à des sollicitations malhonnêtes. La confiance envers les adultes lui permettra de dire quand quelque chose ne va pas, avec la certitude d'être entendu et cru. Il n'est pas encore un adulte autonome mais ainsi il pourra le devenir.

Une relation éducative chaste n'exerce aucune domination sur l'autre, ni séduction. Elle garde la « bonne distance » et ouvre au « sens de la loi »

Respect des trois interdits fondamentaux : interdit de la fusion, interdit du mensonge et interdit de la violence. Cela se traduit positivement par la juste distance, la vérité et le respect.

2. L'enfant victime de violences sexuelles. L'inacceptable

Aujourd'hui les relations se jouent sur un mode très affectif. Les attentes des jeunes envers leurs éducateurs se font plus fortes, imposant une attention particulière, tout en faisant preuve de lucidité

Nous sommes devenus plus sensibles aux droits spécifiques des mineurs. Cependant, l'érotisation croissante de la société n'épargne pas les enfants et les jeunes ; le corps est souvent réduit à l'état d'objet (dans la publicité par exemple). Un jeune, exposé de manière prématurée à une sexualité adulte, ne peut la comprendre, il est débordé par la situation.

Il est d'autant plus important que les adultes adoptent de justes repères éthiques concernant les relations sexuelles : la liberté et l'égalité.

Les auteurs d'abus sexuels sur mineurs ignorent ces repères : Ils ne respectent ni la différence de génération, ni le niveau spécifique de la maturation physiologique, sexuelle et affective des enfants. C'est alors, chez la victime, la sidération, l'angoisse, la peur. L'enfant, le jeune est en situation de soumission, de dépendance.

• La souffrance des victimes, le poids du silence

Il arrive que la relation éducative devienne malsaine par une captation de l'enfant au profit du plaisir de l'adulte. L'adulte impose un secret, il peut aussi culpabiliser l'enfant. Il établit un climat de confusion entre les actes permis et défendus, confusion qui déstabilise l'enfant.

Il n'existe pas de pédophile « doux » qui ne ferait pas de mal aux enfants. L'enfant abusé a été dépossédé de son corps. Il se sent sali ; son identité même est atteinte. Cela blesse profondément son estime de soi. Au plan physique, la pénétration vaginale ou anale entraine douleurs et lésions. La douleur est aggravée par l'angoisse car l'enfant ne la comprend pas.

L'agresseur vit dans le déni de la gravité de ses actes et de leurs conséquences pour la victime. Certains prédateurs tiennent un double discours qui met mal à l'aise leur entourage mais leur statut social, leurs engagements font douter de la réalité de tels actes.

L'enfant a souvent peur de parler de ce qui lui est arrivé, d'une part en raison des menaces subies ou encore du fait qu'il a promis de se taire, et d'autre part en raison de liens affectifs avec son agresseur, dans le cas d'inceste particulièrement. Il a honte, se sent coupable. Ou bien il craint de ne pas être cru.

Le traumatisme entraine souvent une amnésie dont le processus est désigné par le terme de « mémoire traumatique ». Il s'agit d'une atteinte neurologique (Voir documents).

Le stress empêche l'élaboration des sensations vécues en perceptions identifiables, donc il empêche l'élaboration d'une signification. Alors, ces ressentis persistent et resurgissent sous forme d'angoisse, de divers troubles du comportement, notamment alimentaire ou sexuel, de phobies, de rituels de lavage, etc.

Quand l'enfant parle, on ne sait pas l'entendre. Son entourage est dans le désarroi, ce qui l'empêche de voir les signaux d'alerte.

Du côté des parents, le silence peut être choisi dans l'espoir que l'enfant oubliera. Ou par peur des conséquences d'une procédure judiciaire.

Du côté de l'institution, l'étouffement de l'affaire permet de protéger son image, et pour la personne qui a reçu le signalement de se protéger elle-même.

• Il n'existe pas de signaux d'alerte spécifiques. Mais il est important de noter les changements dans le comportement. En parler avec d'autres catéchistes ou animateurs peut permettre de confirmer les doutes, d'en parler avec les parents. Le travail en équipe face à ce genre de doute est, plus encore que pour d'autres tâches, indispensable.

Nous verrons lors de la deuxième séance de cette formation, le 14.12, comment agir et réagir, comment protéger et signaler. L'objectif sera de favoriser la mise en place d'un accompagnement et de permettre ainsi au survivant de se reconstruire et de guérir.

Ce tableau des risques qu'entrainent, à long terme, le silence et la passivité n'a pas pour but de nous désespérer. Au contraire, c'est dans la mesure où nous en sommes conscients que nous allons chercher à aider les victimes. Nous en puiserons la force dans notre foi.